

Renforcer l'Europe dans la lutte contre le cancer - vers une stratégie globale et coordonnée

2020/2267(INI) - 03/02/2022 - Rapport déposé de la commission, lecture unique

La commission spéciale sur la lutte contre le cancer a adopté le rapport d'initiative de Véronique TRILLET-LENOIR (Renew Europe, FR) sur le renforcement de l'Europe dans la lutte contre le cancer – vers une stratégie globale et coordonnée.

L'Europe représente moins de 10% de la population mondiale, mais totalise un quart de l'ensemble des cas de cancer. Le cancer est la **deuxième cause de décès en Europe**, après les maladies cardiovasculaires, et la première cause de décès par maladie chez les enfants de plus d'un an.

Les députés accueillent favorablement le plan européen pour vaincre le cancer et engagent la Commission à œuvrer à l'élaboration d'une **politique commune en matière de lutte contre le cancer** qui comprenne, le cas échéant, des propositions législatives.

Les députés estiment que la politique commune de l'UE devrait être axée autour des domaines d'action suivants :

Prévention du cancer dans toutes les politiques européennes et les programmes de financement européens

Le rapport invite la Commission et les États membres à intégrer des **campagnes de sensibilisation** du public à la prévention du cancer dans tous les domaines d'action concernés et à concevoir des mesures de prévention efficaces aux niveaux national et de l'Union qui soient fondées sur une expertise scientifique indépendante, les meilleures pratiques, ainsi que sur des conseils cliniques.

Rappelant que le **tabagisme** est à l'origine de 15 à 20% des cas de cancer en Europe, le rapport soutient fermement l'objectif d'une «génération sans tabac» inscrit dans le plan, qui vise à ce que moins de 5% de la population soit consommatrice de tabac d'ici à 2040, contre 25% aujourd'hui. Il invite instamment la Commission à fixer des objectifs intermédiaires à cet égard.

Les députés saluent également l'objectif de la Commission de réduire d'au moins 10% la **consommation nocive d'alcool** d'ici à 2025. Ils appellent à promouvoir des actions de réduction et de prévention des dommages liés à l'alcool dans le cadre d'une stratégie révisée de l'Union en matière d'alcool, notamment une stratégie européenne pour l'absence de consommation d'alcool par les mineurs, associée, le cas échéant, à des propositions législatives.

Soulignant le rôle d'une **alimentation saine** dans la prévention et la limitation de l'incidence du cancer, le rapport insiste sur la nécessité de lutter contre la surconsommation de viande et de produits ultra-transformés, ainsi que de produits riches en sucres, en sel et en graisses. Il demande à la Commission et aux États membres d'encourager d'aider les consommateurs à effectuer des choix éclairés, sains et durables en matière de produits alimentaires, grâce à l'adoption d'un **étiquetage nutritionnel** harmonisé et obligatoire de l'Union sur la face avant des emballages, qui se fonde sur des données scientifiques fiables et indépendantes.

Le rapport appelle entre autres à : i) soutenir la recherche et l'innovation en lien avec l'obésité; ii) encourager la pratique d'activités physiques et sportives tout au long de la vie, en finançant des infrastructures, des équipements et des programmes publics; iii) élargir la recherche sur les rayonnements

ionisants et que sur l'exposition au radon et aux produits de sa désintégration à l'intérieur des bâtiments; iv) réduire la pollution de l'air, des aliments, de l'eau et du sol, ainsi que de l'exposition aux produits chimiques; v) renforcer les exigences en matière d'information sur la carcinogénicité au titre du règlement concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques (REACH).

Le rapport soutient fermement la révision prévue du code européen contre le cancer afin d'élaborer, de partager et de mettre en œuvre de bonnes pratiques dans les programmes de prévention du cancer, en mettant l'accent sur les **groupes défavorisés**, et le lancement d'une application mobile européenne facile d'utilisation qui aide les personnes et aborde la prévention du cancer, l'éducation et les soins.

Dépistage et détection inclusifs du cancer

Le rapport encourage la Commission et les États membres à organiser, en partenariat avec les acteurs de la lutte contre le cancer, des **campagnes de santé publique** pour remédier aux retards relatifs au dépistage, à la détection précoce et aux soins qu'une crise sanitaire pourrait entraîner. Les députés soutiennent le lancement d'un nouveau programme de dépistage du cancer financé par l'Union, afin d'aider les États membres à faire en sorte que, d'ici à 2025, 90% de la population de l'Union remplissant les conditions requises pour participer au **dépistage du cancer du sein, du cancer du col de l'utérus et du cancer colorectal** se voient proposer un dépistage.

En outre, les États membres devraient œuvrer ensemble à la **réduction des inégalités sociales et géographiques** en matière de dépistage du cancer et de services de diagnostic précoce, en particulier dans les régions frontalières et isolées, notamment les zones montagneuses et urbaines éloignées des centres de dépistage.

Égalité d'accès aux soins contre le cancer

Les députés réclament une réforme de la directive sur les soins de santé transfrontaliers, afin d'améliorer la mobilité et l'accès aux équipements et aux soins hautement spécialisés en renforçant les points de contact nationaux, qui devront disposer de ressources budgétaires accrues. Ils déplorent que, dans certains États membres, les ressources publiques ne soient pas adaptées pour permettre un dépistage et un traitement en temps utile.

Les députés demandent la pleine **reconnaissance de l'oncologie médicale et de l'oncologie pédiatrique** en tant que disciplines spécialisées, la définition de normes de qualité paneuropéennes pour l'administration et la supervision des traitements médicaux contre le cancer, chez les adultes comme chez les enfants. Ils prient également les États membres de proposer des services de **soins palliatifs** intégraux et multidisciplinaires aux patients atteints de cancer.

La Commission est invitée à consolider le **marché européen des médicaments** afin de renforcer l'égalité d'accès aux traitements, y compris les médicaments innovants et personnalisés, de réduire les pénuries de médicaments, de surmonter le problème des prix élevés des traitements et des technologies innovants, d'encourager l'utilisation de médicaments génériques et biosimilaires et d'améliorer les traitements contre le cancer pour les adultes et les enfants.

Les députés constatent également avec inquiétude que la pandémie de COVID-19 a exacerbé le manque de personnel qui frappait déjà le domaine de la santé et qu'il est urgent de garantir **un nombre suffisant de professionnels de la santé spécialisés** dans les soins contre le cancer.

Le rapport insiste sur la nécessité d'un soutien ferme aux patients atteints de cancer, aux survivants et aux soignants et appelle de ses vœux des exigences politiques claires sur les besoins en matière de recherche sur le **cancer pédiatrique**.

Instruments d'action

Selon les députés, le plan ne devrait pas être uniquement considéré comme un engagement politique, mais comme un **ensemble d'initiatives concrètes** et ambitieuses qui soutiendront, coordonneront et complèteront les mesures adoptées par les États membres pour réduire les souffrances mentales et physiques causées par le cancer. Le plan devrait être mis en œuvre en lien étroit avec la mission de recherche sur le cancer du programme «Horizon Europe».

Les députés réitèrent leur appel en faveur de **financements durables** pour une recherche européenne sur le cancer qui soit compétitive. Ils invitent les États membres à accroître d'au moins 20% la mobilisation de la recherche publique en faveur de l'innovation dans le traitement, le diagnostic et le dépistage du cancer.